



CONSEIL D'ORIENTATION  
DES RETRAITES

---

# Perspectives des retraites en France à l'horizon 2030

Novembre 2019

Séance plénière du 21 novembre 2019

# Les hypothèses des projections de novembre 2019

## *(Modifications depuis le rapport annuel de juin 2019)*

### 1/ Les hypothèses de revalorisation des pensions

- Prise en compte de la mesure proposée dans le PLFSS 2020 de sous-indexation des pensions de base quand la pension totale (base + complémentaire) est aux alentours de 2 000 euros

Pension totale	Sous 2 000 euros	Entre 2 000 € et 2 008 €	Entre 2 008 € et 2 012 €	Entre 2 012 € et 2 014 €	Au-delà de 2 014 €
Novembre 2019	<b>1,00%</b>	0,80%	0,60%	0,40%	<b>0,30%</b>
Juin 2019			1,20%		

- *Économie liée à la mesure : 600 millions d'euros en 2020 (le rendement de la mesure s'amenuise dans le temps, compte tenu des décès des personnes concernées entre 2020 et 2030).*

# Les hypothèses des projections de novembre 2019

## *(Modifications depuis le rapport annuel de juin 2019)*

### 2/ Le cadre macroéconomique

- Pas de modification de la croissance potentielle
- Un peu moins de croissance effective en 2020 et 2021

Taux, en %	2019	2020	2021	2022	2023
PLF 2020 Septembre 2019	1,4	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	1,4	1,4
PSTAB 2019-2022 Avril 2019	1,4	<b>1,4</b>	<b>1,4</b>	1,4	

- En 2030, le PIB serait moins élevé de 0,5 % dans le scénario 1,8 % et de 0,2 % dans le scénario 1 %.

# Les hypothèses des projections de novembre 2019

## *(Modifications depuis le rapport annuel de juin 2019)*

### 3/ Les hypothèses relatives à la fonction publique (révisions par rapport à juin)

#### ➤ Les effectifs

- Objectif de réduction des effectifs de la fonction publique de l'État révisé à la baisse : de -50 000 à -10 500
- Objectif de réduction des effectifs de la fonction publique territoriale inchangé : -70 000
- Objectif pour les effectifs de la fonction publique hospitalière : stabilité

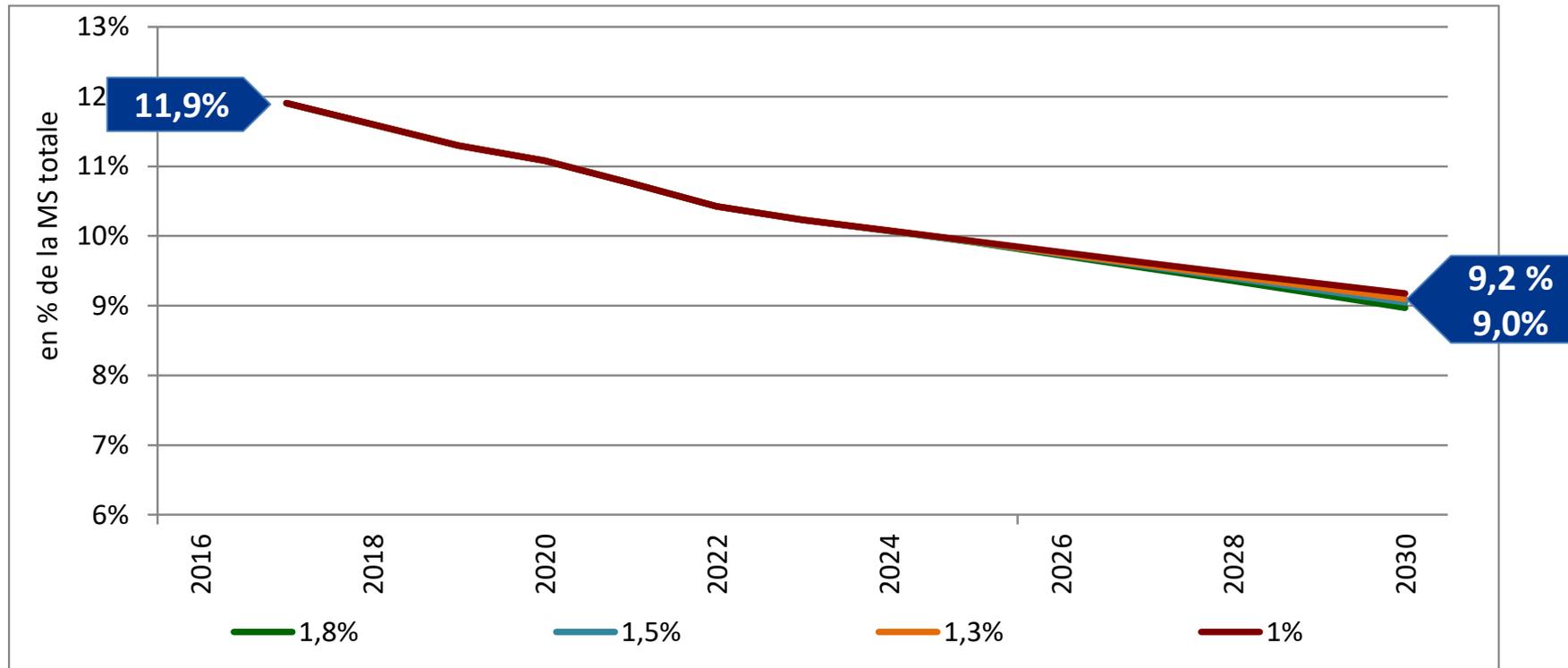
#### ➤ Les rémunérations

- De 2019 à 2022 : évolution moins dynamique (moindre effet GVT et gel de la valeur du point d'indice maintenu).
- De 2023 à 2030 : progression du traitement indiciaire limitée à 0,1% + inflation (rapport de juin : SMPT de l'ensemble de l'économie). La rémunération totale des fonctionnaires évolue comme le SMPT à partir de 2025 par raccord linéaire entre 2023 et 2025 (rapport de juin : dès 2023) ; l'ajustement passerait essentiellement par les primes.

# Les hypothèses des projections de novembre 2019

## 3/ Les hypothèses relatives à la fonction publique

Part de l'assiette des régimes de la FP (hors primes) et des régimes équilibrés dans les revenus bruts d'activité

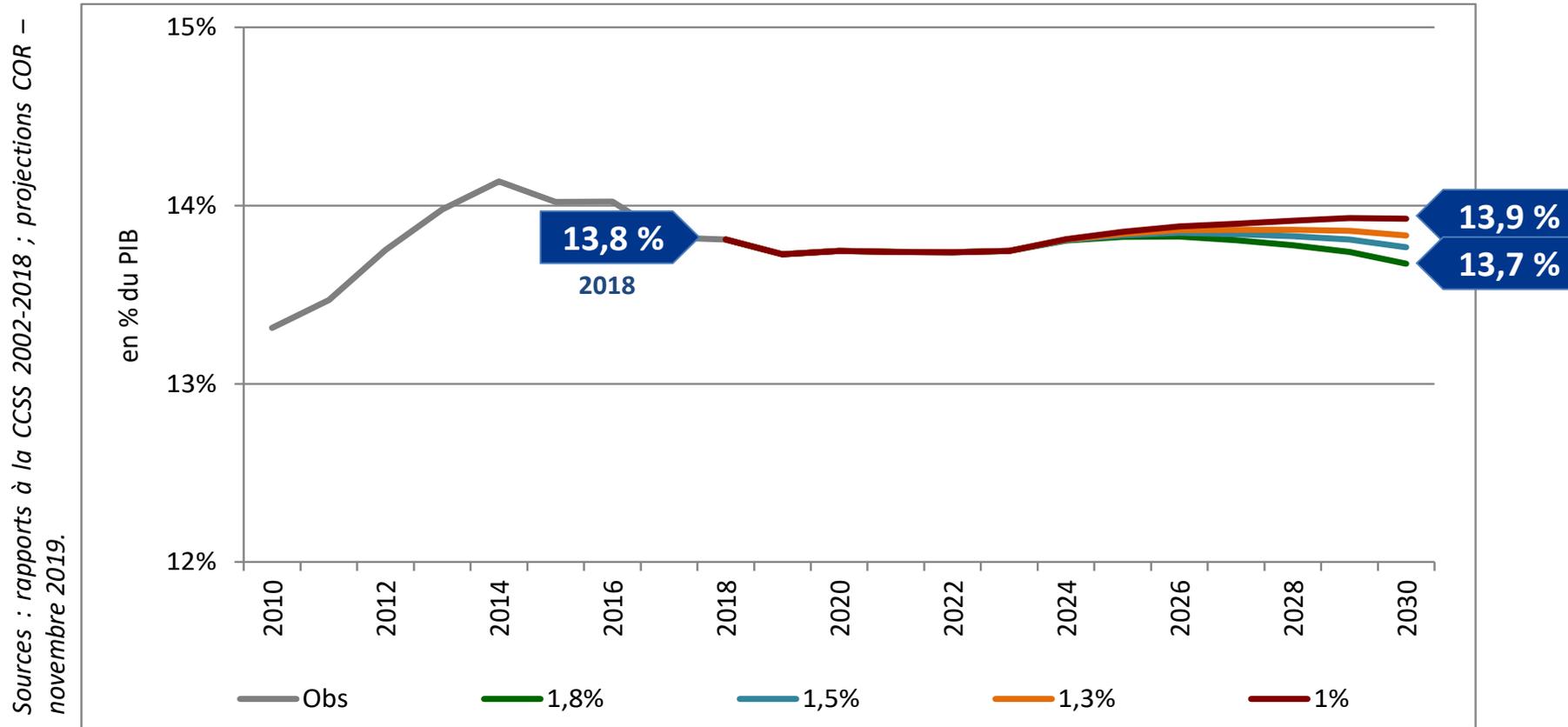


Source : projections COR – novembre 2019.

# Les dépenses du système de retraite

- Les dépenses de retraite dans le PIB seraient stabilisées à l'horizon 2030.

Part des dépenses du système de retraite dans le PIB

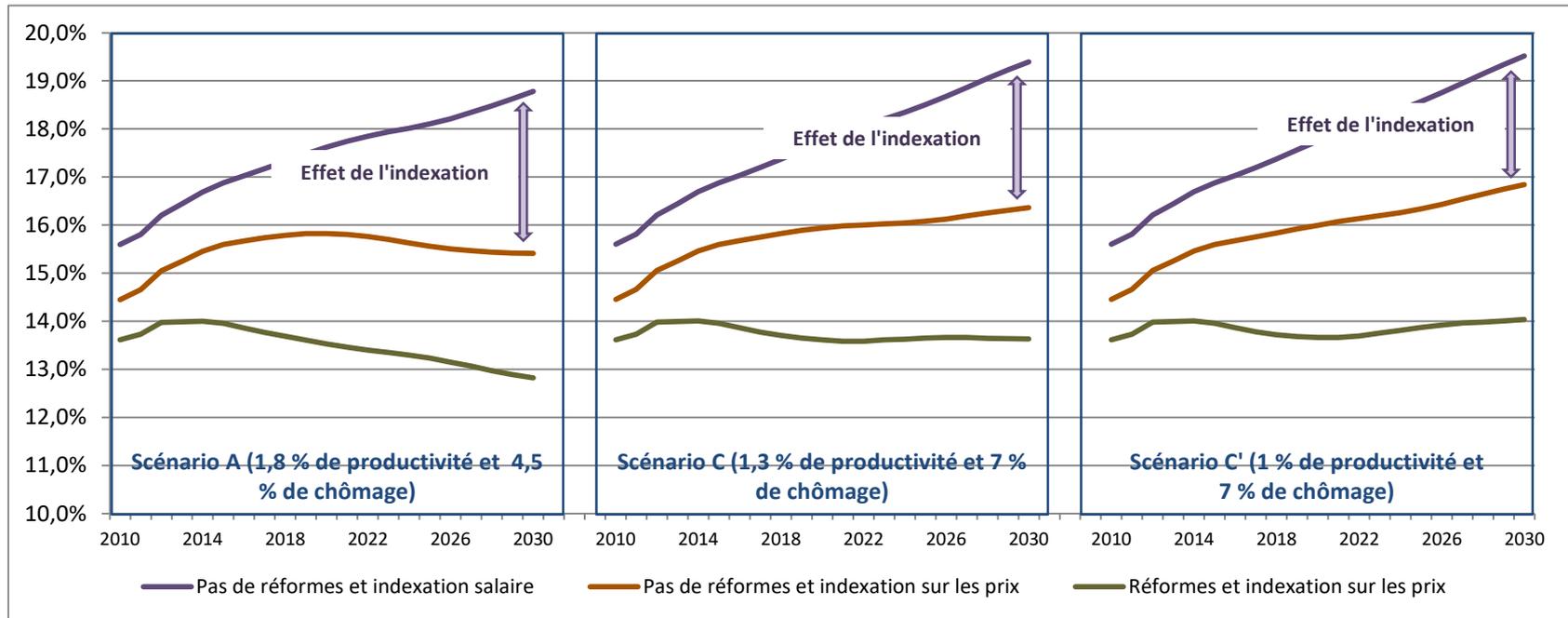


Md€2018	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Scénario 1,8	324,9	327,9	332,5	336,7	341,1	345,6	352,0	358,0	364,2	370,3	376,5	382,8	388,9
Scénario 1,0	324,9	327,9	332,5	336,7	341,1	345,6	351,9	357,8	363,7	369,5	375,2	381,0	386,5

# Les dépenses du système de retraite

- Sans les réformes des 30 dernières années, la part des dépenses de retraite dans le PIB serait proche de 20 % en 2030.

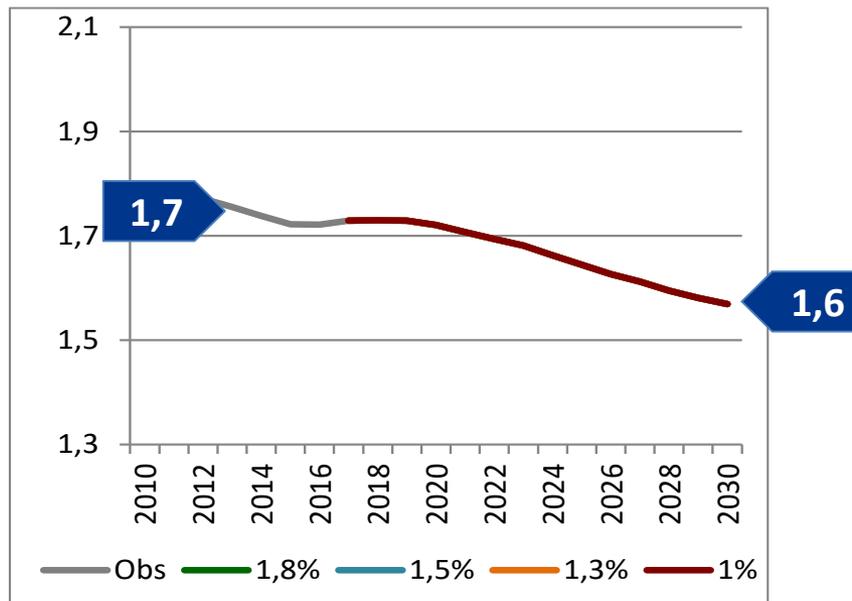
L'effet des réformes sur les dépenses du système de retraite en % du PIB  
*Illustration sur les scénarios du COR de 2012*



Source : INSEE, 2014.

# Déterminants des dépenses du système de retraite

Rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités

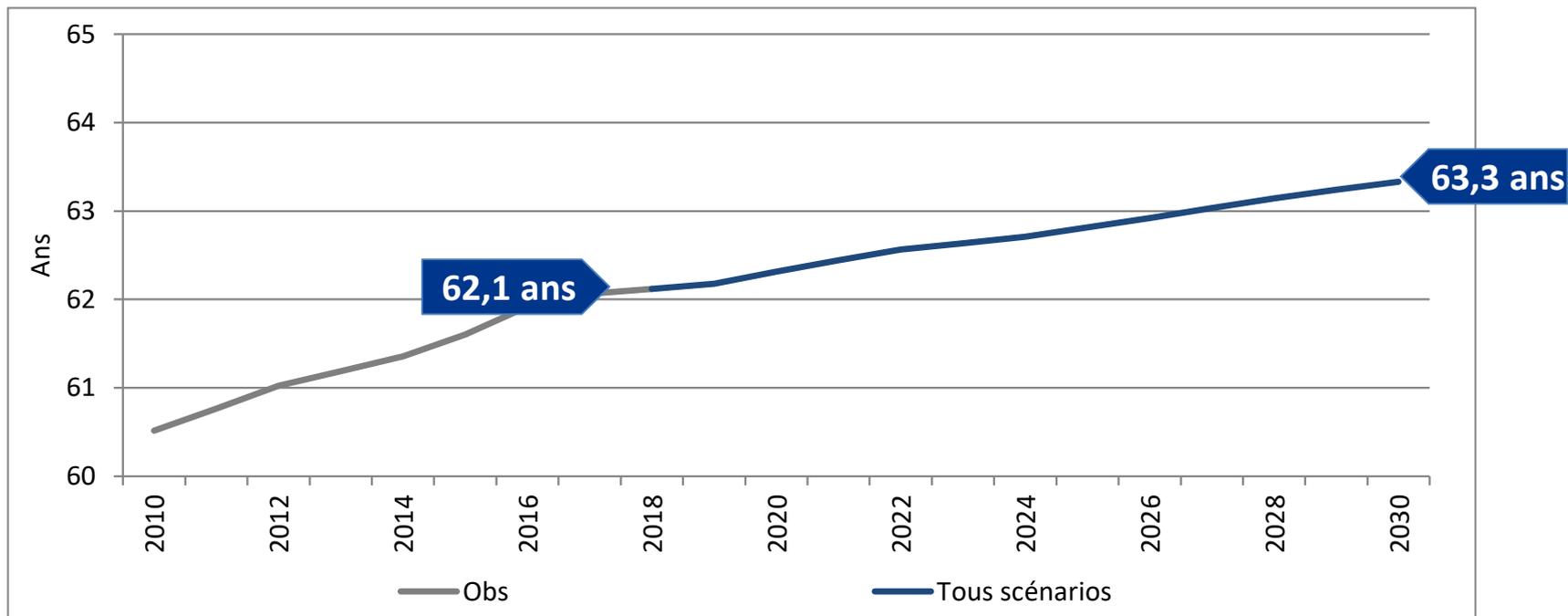


Sources : rapports à la CCSS 2002-2018, INSEE, comptes nationaux et DREES, données ANCETRE ; projections COR – novembre 2019.

## L'âge de départ à la retraite

- La baisse du rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités, liée au vieillissement, serait atténuée par la hausse de l'âge moyen de départ à la retraite (à législation constante).

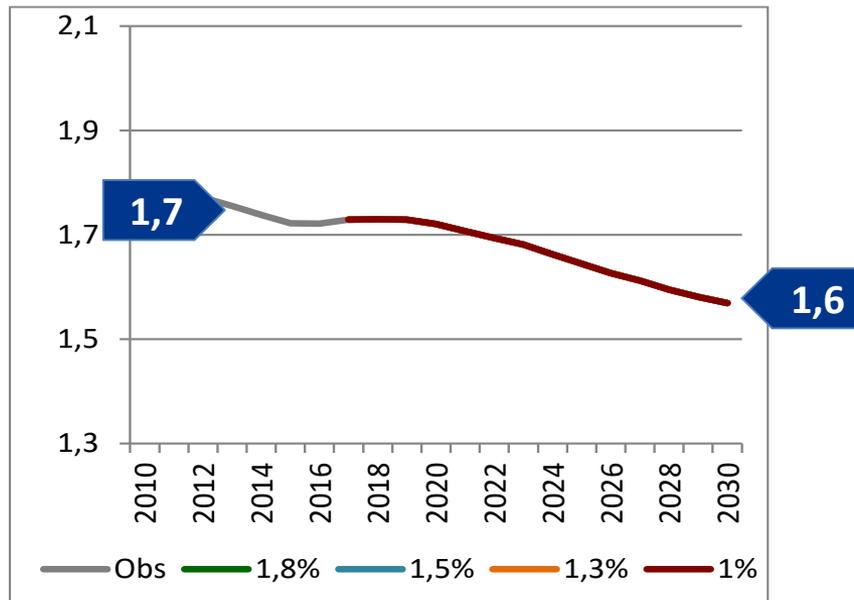
Âge conjoncturel de départ à la retraite



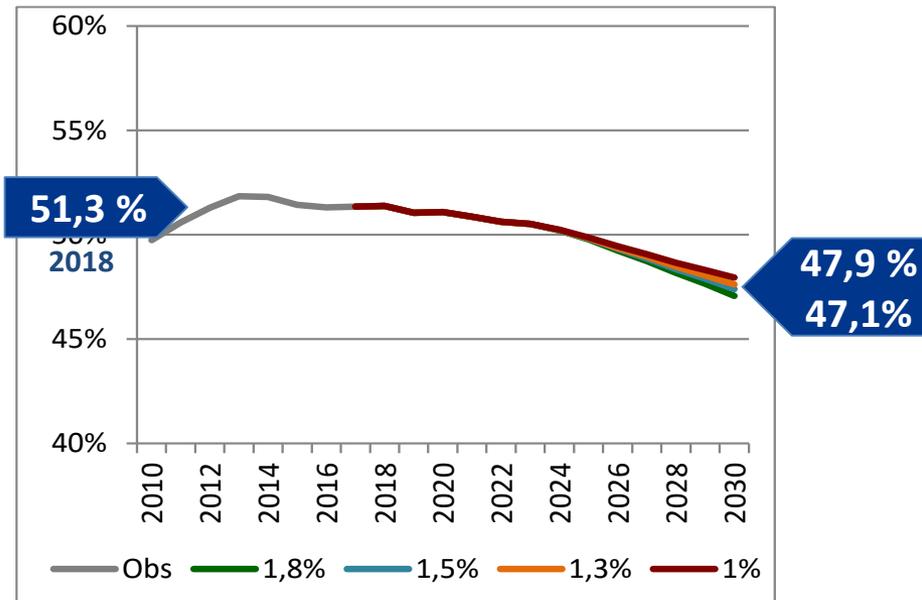
Sources : DREES, modèle ANCETRE ; projections COR – novembre 2019.

# Déterminants des dépenses du système de retraite

Rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités



Pension moyenne de l'ensemble des retraités, relative au revenu d'activité moyen (en % du revenu d'activité moyen brut)

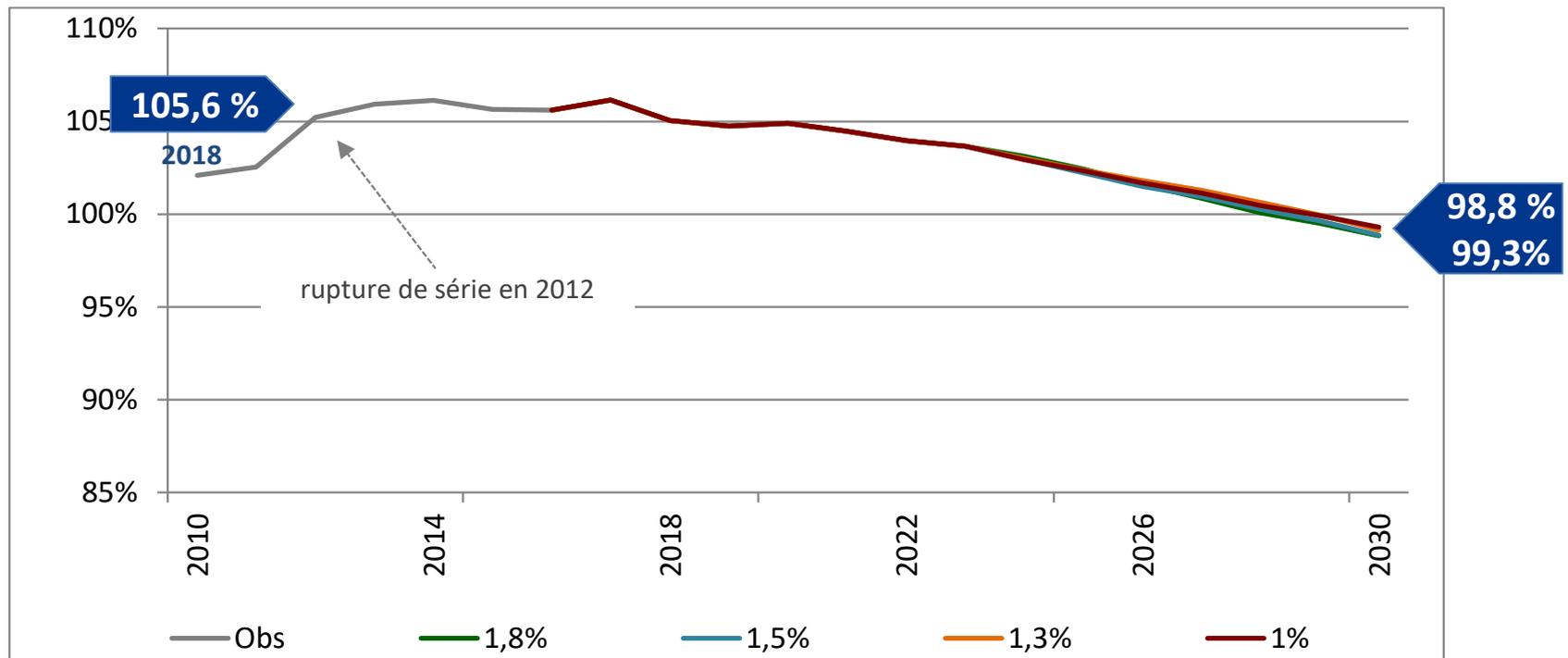


Sources : rapports à la CCSS 2002-2018, INSEE, comptes nationaux et DREES, données ANCETRE ; projections COR – novembre 2019.

# Le niveau de vie des retraités

- Le niveau de vie des retraités est à parité avec le niveau de vie de l'ensemble de la population et le resterait à l'horizon 2030

Rapport entre le niveau de vie des retraités et celui de l'ensemble de la population



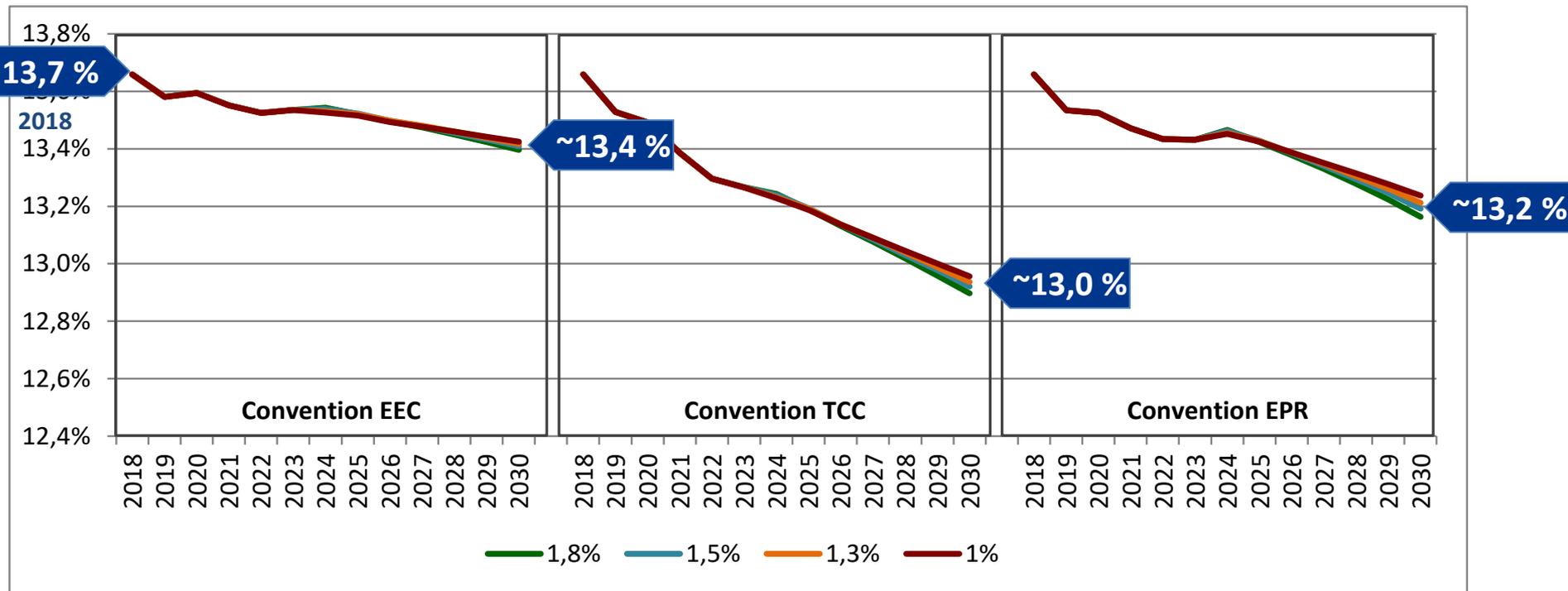
Sources : INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux de 2005 à 2016 ; projections COR – novembre 2019 ; INSEE, modèle DESTINIE.

## Les ressources et le solde dépendent de la convention retenue

- Les ressources et le solde du système de retraite sont présentés selon trois conventions comptables retenues pour calculer en projection les ressources du régime de la fonction publique de l'État et des autres régimes spéciaux :
  - **la convention EEC** pour Effort de l'État Constant (ex convention PIB) : stabilisation à partir de 2018 de la part des ressources affectées à ces régimes dans le PIB ;
  - **la convention TCC** pour Taux de Cotisation Constant (ex convention COR) : les taux de cotisation implicite de l'État en tant qu'employeur et les taux de subvention des régimes spéciaux sont figés à leur dernier niveau constaté (ici 2018) ;
  - **la convention EPR** pour Équilibre Permanent des Régimes (ex convention CCSS) : équilibre annuel du régime de la fonction publique de l'État et des autres régimes spéciaux.

# Les ressources du système de retraite

## Ressources du système de retraite en part de PIB



Source : projections COR – novembre 2019.

# Les ressources du système de retraite

## Pourquoi la part des ressources dans le PIB est-elle en baisse ?

Normalement, à réglementation inchangée, les ressources devraient évoluer comme le PIB (à partage de la valeur ajoutée stabilisée) : la part des ressources dans le PIB devrait être stable à l'horizon 2030.

### Mais :

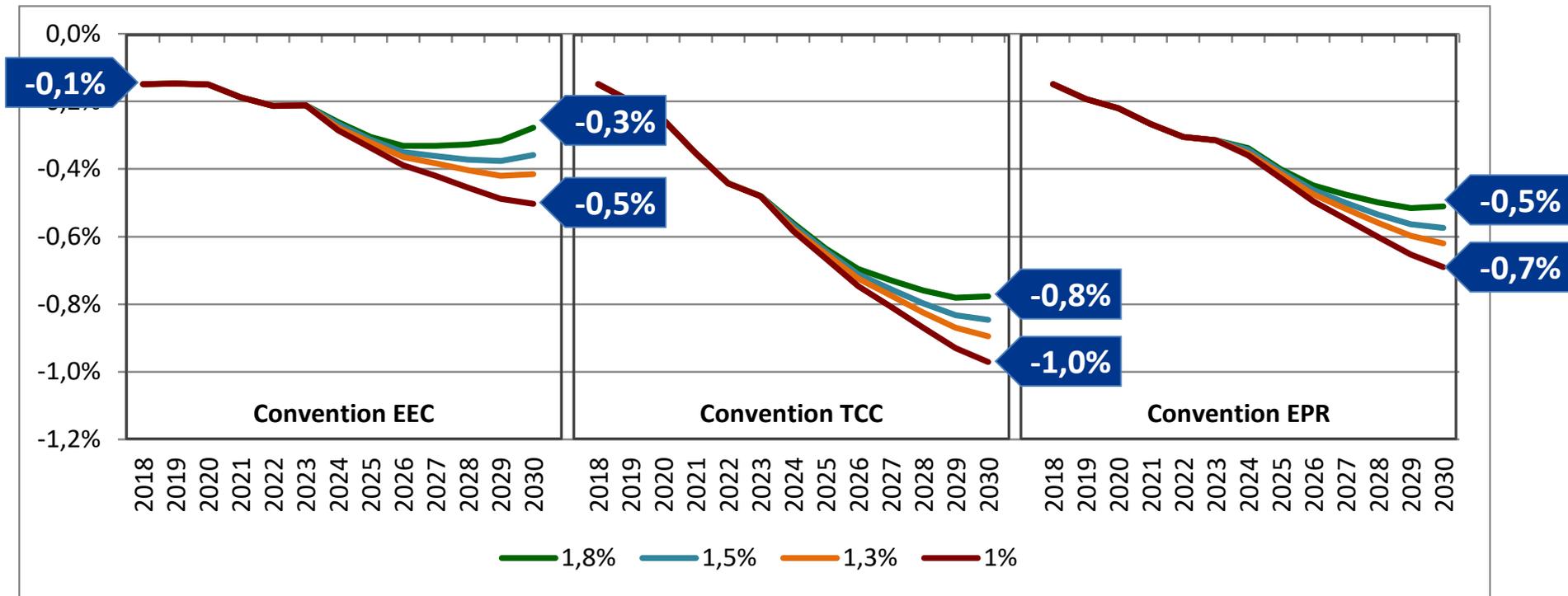
1/ **Diminution des versements de l'UNEDIC et de la CNAF** au titre de la prise en charge de cotisations de ces périodes (baisse du taux de prélèvement de 0,2 point à l'horizon 2030).

2/ **Effet de structure liée à la baisse progressive de la part de la masse salariale des régimes financièrement équilibrés par l'État et de la CNRACL** dans la masse totale des rémunérations, qui ont des taux de cotisation employeurs supérieurs (convention TCC). Cet effet de structure est largement gommé dans la convention EEC où la contribution de l'État à l'équilibre des régimes concernés est fixée en part de PIB sur la période de projection (reste la baisse de la part de la masse salariale de la CNRACL qui ne bénéficie pas de la contribution d'équilibre de l'État).

3/ Effet marginal de la non-compensation des exonérations de cotisations.

# Le solde du système de retraite à l'horizon 2030

Solde financier du système de retraite en part de PIB



Source : projections COR - novembre 2019.

# Le solde financier du système de retraite en 2025 et en 2030

Solde élargi	En milliards d'euros 2018			En part de PIB		
	2018	2025	2030	2018	2025	2030
<b>Convention EEC</b>						
Scénario 1,8 %	- 3,5	- 7,9	- 7,9	-0,1%	-0,3%	-0,3%
Scénario 1,5 %	- 3,5	- 8,1	- 10,1	-0,1%	-0,3%	-0,4%
Scénario 1,3 %	- 3,5	- 8,3	- 11,6	-0,1%	-0,3%	-0,4%
Scénario 1,0 %	- 3,5	- 8,7	- 13,9	-0,1%	-0,3%	-0,5%
<b>Convention TCC</b>						
Scénario 1,8 %	- 3,5	- 16,5	- 22,1	-0,1%	-0,6%	-0,8%
Scénario 1,5 %	- 3,5	- 16,6	- 23,8	-0,1%	-0,6%	-0,8%
Scénario 1,3 %	- 3,5	- 16,8	- 25,1	-0,1%	-0,7%	-0,9%
Scénario 1,0 %	- 3,5	- 17,2	- 26,9	-0,1%	-0,7%	-1,0%
<b>Convention EPR</b>						
Scénario 1,8 %	- 3,5	-10,4	-14,5	-0,1%	-0,4%	-0,5%
Scénario 1,5 %	- 3,5	-10,5	-16,2	-0,1%	-0,4%	-0,6%
Scénario 1,3 %	- 3,5	-10,7	-17,4	-0,1%	-0,4%	-0,6%
Scénario 1,0 %	- 3,5	-11,0	-19,2	-0,1%	-0,4%	-0,7%

Source : projections COR – novembre 2019.

# Les ajustements possibles dans la perspective de l'équilibre en 2025 : ajustements par levier

Convention	Scénario	Solde en 2025		Ajustements à effectuer (en écart à la situation de référence, en 2025)		
		En % du PIB	En Md€ 2018	Âge de départ à la retraite (62,8 ans)	Pension relative (49,8 %)	Taux de prélèvement (30,7 %)
EEC	1,8%	-0,3%	-7,9	+ 0,3 an	-1,1 pt	+ 0,7 pt
	1,5%	-0,3%	-8,1	+ 0,4 an	-1,1 pt	+ 0,7 pt
	1,3%	-0,3%	-8,3	+ 0,4 an	-1,2 pt	+ 0,7 pt
	1,0%	-0,3%	-8,7	+ 0,4 an	-1,2 pt	+ 0,8 pt
TCC	1,8%	-0,6%	-16,5	+ 0,7 an	-2,3 pt	+ 1,4 pt
	1,5%	-0,6%	-16,6	+ 0,7 an	-2,3 pt	+ 1,5 pt
	1,3%	-0,7%	-16,8	+ 0,7 an	-2,4 pt	+ 1,5 pt
	1,0%	-0,7%	-17,2	+ 0,8 an	-2,4 pt	+ 1,5 pt
EPR	1,8%	-0,4%	-10,4	+ 0,5 an	-1,5 pt	+ 0,9 pt
	1,5%	-0,4%	-10,5	+ 0,5 an	-1,5 pt	+ 0,9 pt
	1,3%	-0,4%	-10,7	+ 0,5 an	-1,5 pt	+ 0,9 pt
	1,0%	-0,4%	-11,0	+ 0,5 an	-1,6 pt	+ 1,0 pt

Source : projections COR - novembre 2019.

# Les mesures étudiées pour équilibrer le système de retraite en 2025

## Levier âge de départ à la retraite :

- Relèvement de l'âge d'ouverture des droits
- Augmentation de la durée d'assurance requise pour le taux plein
- Mixte AOD+Durée
- Introduction d'un âge minimum du taux plein en conservant l'AOD
- Introduction d'un âge minimum du taux plein (avec maintien de l'AOD) et baisse de l'âge d'annulation de la décote

## Levier pension relative :

- Désindexation des pensions liquidées dans l'ensemble des régimes obligatoires

## Levier taux de prélèvement :

- Hausse des taux de cotisation dans l'ensemble des régimes obligatoires

## Les limites des chiffrages

- Concernant les mesures d'âge, **les résultats doivent être interprétés avec précaution** : tous les scénarios n'ont pu faire l'objet d'une analyse systématique avec un modèle de microsimulation et certains ont été **obtenus par extrapolation linéaire** à partir de données de la DREES et de la CNAV. Ils visent essentiellement à indiquer des **ordres de grandeur** afin d'éclairer le débat.
- Les résultats présentés **ne prennent pas en compte l'effet d'un recul de l'âge de la retraite sur les autres dispositifs sociaux** (chômage, invalidité, minima sociaux, IJ maladie)  
*--> cf. la séance du COR du 19 octobre 2016.*
- De même, ils **ne prennent pas en compte les effets de bouclage macroéconomiques**, notamment les effets sur le chômage à court terme.  
*--> cf. les séances du COR du 19 octobre 2016 et 17 octobre 2019.*

# Les ajustements possibles dans la perspective de l'équilibre en 2025 : relèvement de l'AOD

Convention	Scénario	Mesure globale ex ante	Mesure concrète (hausse de l'AOD par génération à partir de la génération 1959)	Âge d'ouverture des droits cible pour la génération 1963
EEC	1,8%	+ 0,3 an	2,5 mois	63,0 ans
	1,5%	+ 0,4 an	2,6 mois	63,1 ans
	1,3%	+ 0,4 an	2,6 mois	63,1 ans
	1,0%	+ 0,4 an	2,8 mois	63,1 ans
TCC	1,8%	+ 0,7 an	5,2 mois	64,2 ans
	1,5%	+ 0,7 an	5,3 mois	64,2 ans
	1,3%	+ 0,7 an	5,3 mois	64,2 ans
	1,0%	+ 0,8 an	5,4 mois	64,3 ans
EPR	1,8%	+ 0,5 an	3,3 mois	63,4 ans
	1,5%	+ 0,5 an	3,3 mois	63,4 ans
	1,3%	+ 0,5 an	3,4 mois	63,4 ans
	1,0%	+ 0,5 an	3,5 mois	63,5 ans

Source : projections COR - novembre 2019.

# Les ajustements possibles dans la perspective de l'équilibre en 2025 : hausse de la durée d'assurance

Convention	Scénario	Mesure globale ex ante	Mesure concrète (nouveau rythme de progression de la durée d'assurance, par génération, en partant de 41,75 ans pour la génération 1958)	Durée d'assurance cible pour la génération 1963 (42 ans à législation actuelle)
EEC	1,8%	+ 0,3 an	4,8 mois	44,0 ans
	1,5%	+ 0,4 an	4,9 mois	44,0 ans
	1,3%	+ 0,4 an	5,0 mois	44,1 ans
	1,0%	+ 0,4 an	5,3 mois	44,2 ans
TCC	1,8%	+ 0,7 an	10,0 mois	46,2 ans
	1,5%	+ 0,7 an	10,1 mois	46,2 ans
	1,3%	+ 0,7 an	10,2 mois	46,2 ans
	1,0%	+ 0,8 an	10,4 mois	46,3 ans
EPR	1,8%	+ 0,5 an	6,3 mois	44,6 ans
	1,5%	+ 0,5 an	6,4 mois	44,7 ans
	1,3%	+ 0,5 an	6,5 mois	44,7 ans
	1,0%	+ 0,5 an	6,7 mois	44,8 ans

Source : projections COR - novembre 2019.

# Les ajustements possibles dans la perspective de l'équilibre en 2025 : AOD+Durée

Convention	Scénario	Mesure globale ex ante	Mesure concrète (hausse de l'AOD et nouveau rythme de progression de la durée d'assurance, par génération, en partant de 41,75 ans pour la génération 1958)	Âge et durée cibles pour la génération 1963 (AOD 62 ans et durée de 42 ans à législation actuelle)
EEC	1,8%	+ 0,3 an	2,0 mois / 1,0 mois	62,8 ans / 42,4 ans
	1,5%	+ 0,4 an	2,1 mois / 1,0 mois	62,9 ans / 42,4 ans
	1,3%	+ 0,4 an	2,1 mois / 1,0 mois	62,9 ans / 42,4 ans
	1,0%	+ 0,4 an	2,2 mois / 1,1 mois	62,9 ans / 42,5 ans
TCC	1,8%	+ 0,7 an	4,2 mois / 2,1 mois	63,8 ans / 42,9 ans
	1,5%	+ 0,7 an	4,3 mois / 2,1 mois	63,8 ans / 42,9 ans
	1,3%	+ 0,7 an	4,3 mois / 2,1 mois	63,8 ans / 42,9 ans
	1,0%	+ 0,8 an	4,4 mois / 2,1 mois	63,8 ans / 42,9 ans
EPR	1,8%	+ 0,5 an	2,7 mois / 1,3 mois	63,1 ans / 42,5 ans
	1,5%	+ 0,5 an	2,7 mois / 1,3 mois	63,1 ans / 42,5 ans
	1,3%	+ 0,5 an	2,8 mois / 1,3 mois	63,2 ans / 42,6 ans
	1,0%	+ 0,5 an	2,8 mois / 1,4 mois	63,2 ans / 42,6 ans

Source : projections COR - novembre 2019.

# Les ajustements possibles dans la perspective de l'équilibre en 2025 : instauration d'un âge minimum du taux plein

Convention	Scénario	Mesure globale ex ante	Mesure concrète (hausse de l'AMTP par génération à partir de la génération 1959)	Âge minimal de taux plein cible pour la génération 1963 et après
EEC	1,8%	+ 0,3 an	2,6 mois	63,1 ans
	1,5%	+ 0,4 an	2,7 mois	63,1 ans
	1,3%	+ 0,4 an	2,7 mois	63,1 ans
	1,0%	+ 0,4 an	2,9 mois	63,2 ans
TCC	1,8%	+ 0,7 an	5,4 mois	64,2 ans
	1,5%	+ 0,7 an	5,5 mois	64,3 ans
	1,3%	+ 0,7 an	5,5 mois	64,3 ans
	1,0%	+ 0,8 an	5,6 mois	64,3 ans
EPR	1,8%	+ 0,5 an	3,4 mois	63,4 ans
	1,5%	+ 0,5 an	3,5 mois	63,4 ans
	1,3%	+ 0,5 an	3,5 mois	63,5 ans
	1,0%	+ 0,5 an	3,6 mois	63,5 ans

Source : projections COR - novembre 2019.

# Les ajustements possibles dans la perspective de l'équilibre en 2025 : instauration d'un âge minimum du taux plein et baisse de l'AAD

Convention	Scénario	Mesure globale ex ante	Mesure concrète (hausse de l'AMTP et baisse de l'AAD, par génération, générations 1959 et plus)	AMTP et AAD pour la génération 1963
EEC	1,8%	+ 0,3 an	3,0 mois / 3,0 mois	63,2 ans / 65,8 ans
	1,5%	+ 0,4 an	3,0 mois / 3,0 mois	63,3 ans / 65,7 ans
	1,3%	+ 0,4 an	3,1 mois / 3,1 mois	63,3 ans / 65,7 ans
	1,0%	+ 0,4 an	3,3 mois / 3,3 mois	63,4 ans / 65,6 ans
TCC	1,8%	+ 0,7 an	6,1 mois / 5,9 mois	64,6 ans / 64,6 ans
	1,5%	+ 0,7 an	6,2 mois / 5,8 mois	64,6 ans / 64,6 ans
	1,3%	+ 0,7 an	6,2 mois / 5,8 mois	64,6 ans / 64,6 ans
	1,0%	+ 0,8 an	6,3 mois / 5,7 mois	64,6 ans / 64,6 ans
EPR	1,8%	+ 0,5 an	3,9 mois / 3,9 mois	63,6 ans / 65,4 ans
	1,5%	+ 0,5 an	3,9 mois / 3,9 mois	63,6 ans / 65,4 ans
	1,3%	+ 0,5 an	4,0 mois / 4,0 mois	63,7 ans / 65,3 ans
	1,0%	+ 0,5 an	4,1 mois / 4,1 mois	63,7 ans / 65,3 ans

Source : projections COR - novembre 2019.

# Les ajustements possibles dans la perspective de l'équilibre en 2025 : désindexation des pensions liquidées

Convention	Scénario	Mesure globale ex ante	Revalorisation annuelle des pensions liquidées	Pension nette en 2025 de l'ensemble des retraités (euros constants, base 100 en 2018)	Pension nette en 2025 des présents/présents (euros constants, base 100 en 2018)
EEC	1,8%	-1,1 pt	+1,2 %	101,3	97,7
	1,5%	-1,1 pt	+1,2 %	101,2	97,6
	1,3%	-1,2 pt	+1,1 %	101,1	97,6
	1,0%	-1,2 pt	+1,1 %	100,9	97,5
TCC	1,8%	-2,3 pt	+0,6 %	98,4	95,4
	1,5%	-2,3 pt	+0,6 %	98,4	95,3
	1,3%	-2,4 pt	+0,5 %	98,3	95,2
	1,0%	-2,4 pt	+0,5 %	98,1	95,2
EPR	1,8%	-1,5 pt	+1,0 %	100,4	97,0
	1,5%	-1,5 pt	+1,0 %	100,4	97,0
	1,3%	-1,5 pt	+1,0 %	100,3	96,9
	1,0%	-1,6 pt	+0,9 %	100,2	96,8

Source : projections COR - novembre 2019.

# Les ajustements possibles dans la perspective de l'équilibre en 2025 : hausse des taux de cotisation

Convention	Scénario	Mesure concrète (hausse des taux de cotisation en 2025)	Salaire net en 2025 (euros constants, base 100 en 2018)
EEC	1,8%	+0,7 pt	106,6
	1,5%	+0,7 pt	106,5
	1,3%	+0,7 pt	106,4
	1,0%	+0,8 pt	106,2
TCC	1,8%	+1,4 pt	105,8
	1,5%	+1,5 pt	105,6
	1,3%	+1,5 pt	105,6
	1,0%	+1,5 pt	105,4
EPR	1,8%	+0,9 pt	106,3
	1,5%	+0,9 pt	106,2
	1,3%	+0,9 pt	106,1
	1,0%	+1,0 pt	106,0

Source : projections COR - novembre 2019.

# Les effets des mesures d'âge selon les catégories d'assurés

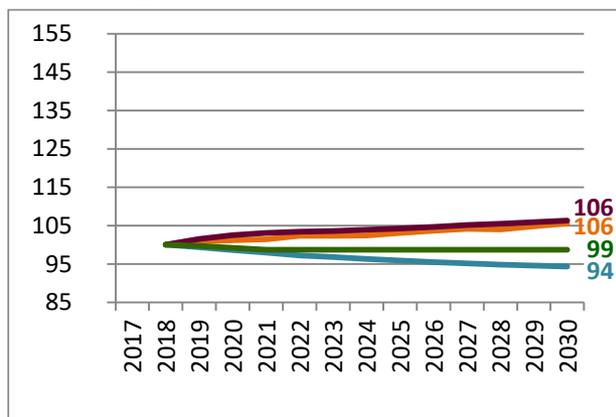
Situation des moins aisés / carrières courtes par rapport aux plus aisés / carrières longues

Mesure	Durée de retraite			Pension moyenne		
	Moins aisés / carrières courtes	Plus aisés / carrières longues	Situation relative	Moins aisés / carrières courtes	Plus aisés / carrières longues	Situation relative
AOD	~	-	+	~	+	-
Durée	-	-	~	-	+	-
AMTP	~	-	+	~	+	-
AMTP+AAD	+	-	+	-	+	-

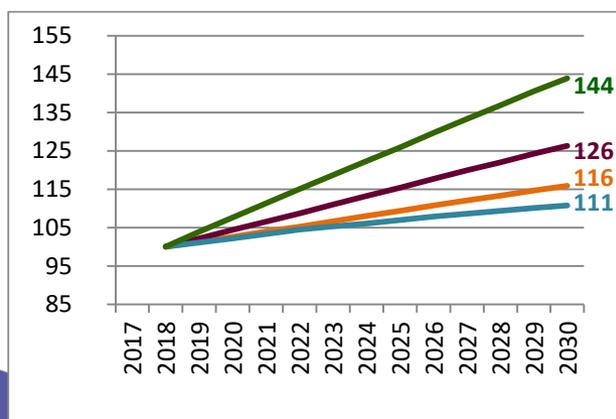
# Les résultats des principaux régimes

## Évolution du rapport entre les cotisants et les retraités (base 100 en 2018)

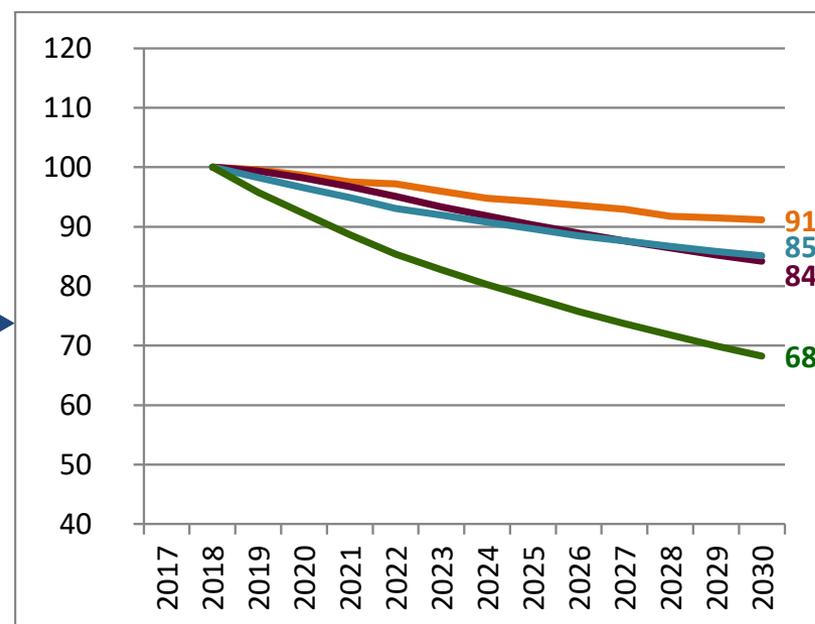
Effectifs de cotisants



Effectifs de retraités



Cotisants / Retraités

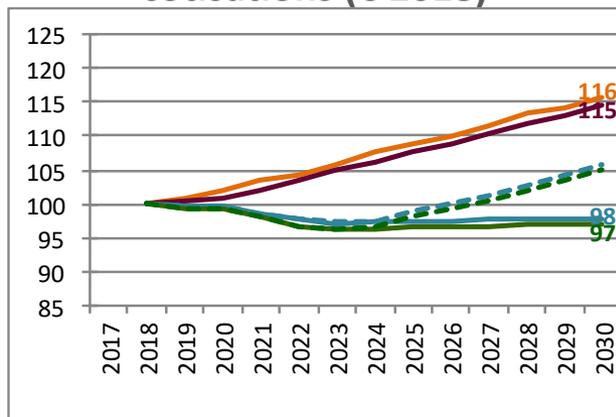


— CNAV — AGIRC-ARRCO — FPE — CNRACL

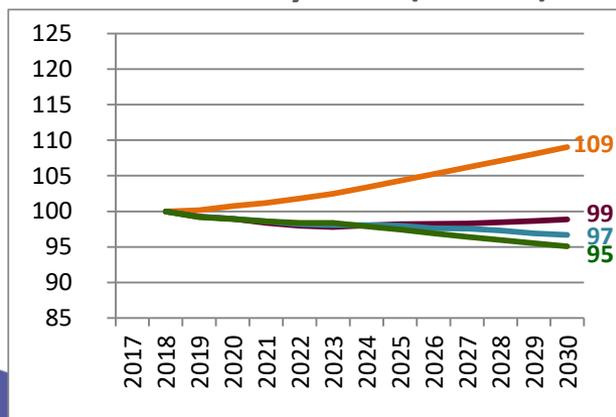
# Les résultats des principaux régimes

## Évolution de la pension relative au revenu d'activité : illustration sur le scénario 1,3 % (base 100 en 2018)

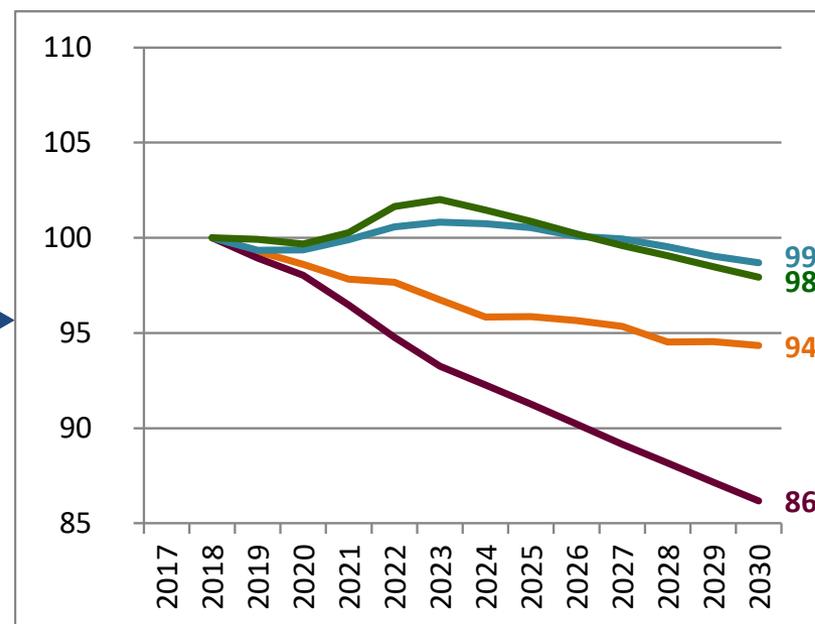
Revenu moyen soumis à cotisations (€ 2018)



Pension moyenne (€ 2018)



Pension relative au revenu d'activité soumis à cotisations



— CNAV — AGIRC-ARRCO — FPE — CNRACL

Source : projections COR - novembre 2019.

## Les écarts 2016-2019 de solde projeté en 2025 (convention TCC)

en 2025	Scénario 1,8%	Scénario 1,5%	Scénario 1,3%	Scénario 1,0%
<b>Solde en part de PIB - projections de juin 2016</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>-0,2%</b>
Changement des hypothèses démographiques (en point de %)	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
Changement des hypothèses macroéconomiques (en point de %)	-0,2	-0,2	-0,2	-0,0
Structure de la masse salariale public / privé (en point de %)	-0,3	-0,4	-0,4	-0,4
Mesures nouvelles sur les retraites (en point de %)	+0,2	+0,1	+0,1	+0,1
<b>Solde en part de PIB - projections de novembre 2019</b>	<b>-0,6%</b>	<b>-0,6%</b>	<b>-0,7%</b>	<b>-0,7%</b>

Source : projections COR - novembre 2019.



CONSEIL D'ORIENTATION  
DES RETRAITES

---

# Merci de votre attention

Suivez l'actualité et les travaux du COR  
sur [www.cor-retraites.fr](http://www.cor-retraites.fr) et twitter [@COR\\_Retraites](https://twitter.com/COR_Retraites)